

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2026

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de Fnac Darty s'est réunie le 27 mai 2026 à l'Espace du Centenaire, 189 rue de Bercy (75012), sous la présidence de Monsieur Jacques VEYRAT.

Le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée à titre ordinaire et extraordinaire a été atteint par la participation de 23 041 207 actions à titre ordinaire et extraordinaire, représentant 79,16% des actions ayant le droit de vote.

Aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de points ou de projets de résolution n'a été formulée par les actionnaires.

La société a reçu une question écrite d'un actionnaire préalablement à l'Assemblée, à laquelle une réponse a été apportée sur le site internet de la Société.

Un enregistrement vidéo de l'Assemblée est consultable sur le site internet de la Société sur la page dédiée à l'Assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises au vote et notamment les résolutions suivantes :

RESULTATS FINANCIERS ET DISTRIBUTION

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et décidé la distribution d'un dividende de 1,00 euro brut par action, payable intégralement en numéraire (détachement le 3 juin 2026, paiement le 5 juin 2026).

GOUVERNANCE ET REMUNERATIONS

Les mandats de Monsieur Jean-Marc JANAILLAC et de Madame Daniela WEBER-REY ont été renouvelés pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L'Assemblée Générale a également approuvé les politiques de rémunération des mandataires sociaux ainsi que les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Président du Conseil d'administration et au Directeur général.

L'Assemblée a par ailleurs renouvelé les autorisations en matière de programme de rachat d'actions, d'annulation d'actions autodétenues et en vue d'attribuer gratuitement des actions.